

GROUPE DMS

Rapport financier semestriel 2019

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1.1	EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE	3
1.2	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	3
1.3	EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019	4
1.4	FACTEURS DE RISQUES.....	4
1.5	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	4
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES.....	5
2.1	ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2019.....	5
2.2	ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2019	6
2.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2019.....	8
2.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	9
2.5	ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	10
3	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019	34
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2019.....	35

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

Evolution du périmètre de consolidation

- La filiale STEM CIS AUSTRALIE a été dissoute le 16 janvier 2019
- Consécutivement à l'augmentation de capital de la société ADIP'SCULPT en juin 2019, la participation de la société STEM CIS dans ADIP'SCULPT est passée de 70.53% à 99.92%

Autres informations

- Les comptes sociaux et consolidés de DMS clos au 31 décembre 2018 n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale en raison du report de sa tenue au second semestre 2019. En conséquence, le résultat de l'exercice 2018 est en instance d'affectation.

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Croissance de +32% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2019

Dans le sillage d'un bon début d'exercice, la division **DMS Imaging** termine le semestre en progression de +35%. L'activité de Radiologie affiche une très bonne dynamique (+55%), tant en France sous l'effet des référencements UniHA et UGAP et d'une activité commerciale soutenue auprès des centres privés de radiologie, qu'à l'international.

En Ostéodensitométrie, freinée fortement en début d'exercice par le changement du sous-traitant historique, interrompant pendant plusieurs semaines les livraisons clients, l'activité a renoué avec la croissance au 2^{ème} trimestre, à un rythme voisin de celui de l'exercice 2018 (+8% de croissance en 2018). Du fait d'une dynamique commerciale bien orientée, le groupe escompte rattraper au 2nd semestre le retard pris en début d'année.

Le chiffre d'affaires de **DMS Biotech** s'est élevé à 0,3 M€ au 1^{er} semestre, exclusivement constitué des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux).

Enfin, les ventes de la division **DMS Wellness** ne sont pas encore significatives au 1^{er} semestre 2019, dans l'attente du démarrage prévu des livraisons liées aux contrats commerciaux conclus en Chine et au Japon. Pour ce dernier pays, DMS Group est toujours dans l'attente de l'agrément réglementaire, du fait d'une procédure particulièrement complexe et lente.

Le résultat opérationnel est une perte de 1 885 K€ contre une perte de 1 776 K€ au 30 juin 2018.

L'effectif moyen sur la période s'établit à 145 salariés contre 134 au 30 juin 2018 et les charges de personnel s'établissent à 4 134 K€ contre 3 801 K€ au 30 juin 2018.

Les charges externes s'élèvent à 2 111 K€ sur le premier semestre 2019 contre 2 375 K€ au 30 juin 2018.

Le résultat financier passe d'une perte de 128 K€ au premier semestre 2018 à une perte de 99 K€ au premier semestre 2019.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, est une perte de 1 694 K€ contre une perte de 1 803 K€ au premier semestre 2018.

1.3 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019

- Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.
- Au cours du mois de septembre 2019, les actionnaires des sociétés DMS et HYBRIGENICS ont approuvé en assemblée générale le projet de d'apport partiel d'actif portant sur la branche complète d'activité DMS BIOTECH au profit de la société HYBRIGENICS. Cette opération reste en particulier conditionnée à l'obtention par DMS Group d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Hybrigenics sur le fondement des articles 234-8, 234-9 3° et 234-10 du règlement général de l'AMF. Sous réserve de l'obtention de cette dérogation, l'apport partiel d'actif devra être effectif avant le 31 décembre 2019. A l'issue de cette opération DMS détiendrait 80% du capital social d'Hybrigenics et les actionnaires d'Hybrigenics (avant l'opération) en possèderaient 20% à l'issue de l'opération (émission d'actions nouvelles Hybrigenics en rémunération de l'apport de DMS Biotech).

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée en note 28 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires. En dehors de l'exposition indirecte via ses partenaires bancaires, le Groupe DMS n'a pas identifié d'autres facteurs de risques.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2019, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2018.

Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2019

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2019 6 mois	31/12/2018 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	4 037	4 037	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	9 978	9 304	674
Droits d'utilisations des immobilisations incorporelles		Note 4	101	-	101
Immobilisations corporelles		Note 5	798	794	4
Droits d'utilisations des immobilisations corporelles		Note 5	686	-	686
Impôts différés actifs		Note 23	-	-	-
Actifs financiers non courants		Note 6	145	139	6
Participation dans les entreprises associées			-	-	-
Autres actifs non courants			-	-	-
Total de l'actif non courant			15 745	14 274	1 471
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	10 242	10 350	- 108
Créances clients		Note 8	7 253	7 571	- 318
Autres actifs courants		Note 9	3 535	3 590	- 55
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	704	1 052	- 348
Total de l'actif courant			21 734	22 563	- 829
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF			37 479	36 837	642

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2019 6 mois	31/12/2018 12 mois	Variation
Capital émis		Note 24	21 537	21 537	-
Prime d'émission			1 345	1 345	-
Autres réserves			252	573	- 321
Résultat en instance d'affectation			- 5 400	-	- 5 400
Résultat de l'exercice			- 1 694	5 400	3 706
Capitaux propres part du Groupe			16 040	18 055	- 2 015
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			74	176	250
Total des capitaux propres			16 114	17 879	- 1 765
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	2 864	3 275	- 411
Passifs locatifs non courants		Note 11	449	-	449
Impôts différés passifs		Note 23	-	-	-
Provisions à long terme		Note 12	483	366	117
Autres passifs non courants		Note 13	-	322	- 322
Total du passif non courant			3 796	3 963	- 167
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	9 691	9 168	523
Autres créditeurs		Note 14	3 490	2 482	1 008
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	2 740	2 820	- 80
Passifs locatifs courants		Note 11	340	-	340
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	1 308	525	783
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	-	-	-
Total du passif courant			17 569	14 995	2 574
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DU PASSIF			37 479	36 837	642

NB : Le Groupe a retenu une application rétrospective modifiée de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 (cf Note 2). Les postes impactés par IFRS 16 (immobilisations corporelles et incorporelles, passifs locatifs courants et non courants) ne sont ainsi pas comparables avec les données au 31 décembre 2018.

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2019

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		30/06/2019	30/06/2018
K€	Notes	6 mois	6 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 17	14 085	10 701
Autres produits	Note 18	1 391	1 893
Variation de stocks de produits finis et en cours		-437	-22
Marchandises et matières consommées		-9 449	-7 268
Frais de personnel	Note 19	-4 134	-3 801
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-285	-115
Dotations aux provisions		-70	-43
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-725	-595
Charges externes		-2 111	-2 375
Autres charges	Note 20	-150	-151
Résultat opérationnel courant		-1 885	-1 776
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	290	55
Résultat opérationnel		-1 595	-1 721
Produits financiers		8	67
Charges financières		-107	-195
Résultat financier	Note 22	-99	-128
Résultat avant impôt		-1 694	-1 849
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-1 694	-1 849
Impôt sur le résultat	Note 23	0	0
Résultat des activités abandonnées	Note 1	0	0
Résultat net consolidé		-1 694	-1 849
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	-46
Résultat net consolidé-part du groupe		-1 694	-1 803
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	-0,11	-0,11
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,11	-0,11
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	-0,11	-0,11
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,11	-0,11

NB : Le Groupe a retenu une application rétrospective modifiée de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 (cf Note 2). Les postes impactés par IFRS 16 (charges externes, dotations aux amortissements et résultat financier) ne sont ainsi pas comparables avec les données au 30 juin 2018.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois
Résultat net consolidé	- 1 694	- 1 849
Pertes et gains actuariels	- 69	13
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	- 69	13
Écarts de conversion	- 5	6
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	- 5	6
Total autres éléments du résultat global	- 74	7
Résultat global	- 1 768	- 1 842
Dont part du groupe	- 1 768	- 1 797
Dont part des intérêts minoritaires	-	46

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2019

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidés	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES					
Solde au 1er janvier 2018	16 120 556	26 078	1 362	-	3 967	-	125	23 348				
Changement de méthode												
Correction d'erreur												
Paiements fondés sur des actions												
Opérations sur titres auto détenus												
Variation de périmètre (1)				-	5	-	5	3				
Autres												
Résultat net				-	5 400	-	5 400	-	54	-	5 454	
Gains et pertes comptabilisés					4		4		-		4	
directement en capitaux propres												
Dividendes												
Coût des paiements en actions												
Augmentation de capital											-	
Réduction de capital		-	4 541	-	17		4 541	-	17		-	17
Solde au 31 décembre 2018	16 120 556	21 537	1 345	-	4 827	-	18 055	-	176	-	17 879	
Solde au 1er janvier 2019	16 120 556	21 537	1 345	-	4 827	-	18 055	-	176	-	17 879	
Changement de méthode												
Correction d'erreur												
Paiements fondés sur des actions												
Opérations sur titres auto détenus												
Variation de périmètre (2)				-	247	-	247		250		3	
Autres												
Résultat net				-	1 694	-	1 694	-	-	-	1 694	
Gains et pertes comptabilisés					-		74		-		-	74
directement en capitaux propres												
Dividendes												
Coût des paiements en actions												
Augmentation de capital net de frais												
Réduction de capital												
Solde au 30 juin 2019	16 120 556	21 537	1 345	-	6 842	-	16 040	-	74	-	16 114	

(1) La ligne "variation de périmètre" en 2018 correspond à l'intégration de la filiale LPA CORP au 1^{er} janvier 2018

(2) La ligne "variation de périmètre" en 2019 correspond aux impacts de l'augmentation de capital de la société ADIP'SCULPT, qui a eu pour conséquence que la participation de la société STEM CIS dans ADIP'SCULPT est passée de 70.53% à 99.92%

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	30/06/2019	30/06/2018
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 1 694	- 1 849
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	1 057	745
. Variation des impôts différés	-	-
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	- 290	- 50
. Résultat de cession d'actifs non courants	-	5
Marge brute d'autofinancement	- 927	- 1 159
Variation des stocks	107	- 951
Variation des créances clients	317	1 943
Variation des dettes fournisseurs	528	- 519
Variation des autres dettes / autres créances	696	- 37
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	1 648	436
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	721	- 723
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'un terrain et frais annexes	-	- 105
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	- 1 560	- 1 682
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)	312	6
Réduction d'actifs financiers	-	1
Incidence variation de périmètre	-	-
Subventions d'investissement encaissées	17	-
Variation des autres actifs et passifs non courants	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	- 1 231	- 1 780
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	18	64
Variation des ICNE	10	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire des filiales souscrites par des tiers hors groupe	1	-
Augmentations de capital en numéraire de la mère net de frais	-	- 10
Nouveaux emprunts et financements	498	994
Remboursements d'emprunts, avances et financements	- 284	- 646
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	243	402
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (4)	-	-
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	- 267	- 2 103
Incidence de la variation des taux de change		
Trésorerie d'ouverture	- 1 769	- 1 927
Trésorerie de clôture	- 2 036	- 176
Variation trésorerie nette	- 267	- 2 103

Présentation du tableau de flux de trésorerie : les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances). (cf note10)

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Déclaration de conformité :

Au 30 juin 2019, les états financiers consolidés résumés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2019, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018.

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Croissance de +32% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2019

Dans le sillage d'un bon début d'exercice, la division **DMS Imaging** termine le semestre en progression de +35%. L'activité de Radiologie affiche une très bonne dynamique (+55%), tant en France sous l'effet des référencements UniHA et UGAP et d'une activité commerciale soutenue auprès des centres privés de radiologie, qu'à l'international.

En Ostéodensitométrie, freinée fortement en début d'exercice par le changement du sous-traitant historique, interrompant pendant plusieurs semaines les livraisons clients, l'activité a renoué avec la croissance au 2^{ème} trimestre, à un rythme voisin de celui de l'exercice 2018 (+8% de croissance en 2018). Du fait d'une dynamique commerciale bien orientée, le groupe escompte rattraper au 2nd semestre le retard pris en début d'année.

Le chiffre d'affaires de **DMS Biotech** s'est élevé à 0,3 M€ au 1^{er} semestre, exclusivement constitué des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux).

Enfin, les ventes de la division **DMS Wellness** ne sont pas encore significatives au 1^{er} semestre 2019, dans l'attente du démarrage des livraisons liées aux contrats commerciaux conclus en Chine et au Japon. Pour ce dernier pays, DMS Group est toujours dans l'attente de l'agrément réglementaire, du fait d'une procédure particulièrement complexe et lente.

Autres informations

- Les comptes sociaux et consolidés de DMS clos au 31 décembre 2018 n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale en raison du report de sa tenue au second semestre 2019. En conséquence, le résultat de l'exercice 2018 est en instance d'affectation.

Evolution du périmètre de consolidation

- La filiale STEMCIS AUSTRALIE a été dissoute le 16 janvier 2019
- Consécutivement à l'augmentation de capital de la société ADIP'SCULPT en juin 2019, la participation de la société STEMCIS dans ADIP'SCULPT est passée de 70.53% à 99.92%

Evénements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

- Les comptes sociaux et consolidés de DMS clos au 31 décembre 2018 ont été approuvés par l'Assemblée générale du 16 septembre 2019.
- Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.
- Au cours du mois de septembre 2019, les actionnaires des sociétés DMS et HYBRIGENICS ont approuvé en assemblée générale le projet de d'apport partiel d'actif portant sur la branche complète d'activité DMS BIOTECH au profit de la société HYBRIGENICS. Cette opération reste en particulier conditionnée à l'obtention par DMS Group d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Hybrigenics sur le fondement des articles 234-8, 234-9 3° et 234-10 du règlement général de l'AMF. Sous réserve de l'obtention de cette dérogation, l'apport partiel d'actif devra être effectif avant le 31 décembre 2019. A l'issue de cette opération DMS détiendrait 80% du capital social d'Hybrigenics et les actionnaires d'Hybrigenics (avant l'opération) en possèderaient 20% à l'issue de l'opération (émission d'actions nouvelles Hybrigenics en rémunération de l'apport de DMS Biotech).

NOTE 2 - Principes comptables

Principes généraux et normes comptables

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire, et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/ias_fr.html-adoptedcommission.

S'agissant des comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels et à ce titre doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2018 et qui ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2019 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2019 et d'application obligatoire à cette date et décrites ci-dessous.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	1/01/2019	1/01/2019
2	IFRIC 23 <i>Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat</i>	1/01/2019	1/01/2019
3	Amendements à IFRS 9: Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	1/01/2019	1/01/2019
4	Amendements à IAS 28: Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise	1/01/2019	1/01/2019
5	Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017	1/01/2019	1/01/2019
5.1	Amendements à IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> & IFRS 11 <i>Partenariats</i>		
5.2	Amendements à IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>		
5.3	Amendements à IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i>		
6	Amendements à IAS 19: Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1/01/2019	1/01/2019

- IFRS 16 : Contrats de location

La seule nouvelle norme ayant eu un impact sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2019 est la norme IFRS 16.

IFRS 16 remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et vient supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre "contrats de location simple" et "contrat de location financement".

Les preneurs doivent comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2019.

Le Groupe a retenu une application rétrospective modifiée de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, soit :

- Aucun retraitement des données comparatives
- Evaluation des passifs de location : paiements résiduels actualisés au taux d'emprunt marginal du preneur à la date de première application
- Evaluation du droit d'utilisation : option (par contrat) d'évaluation à la date de première application pour la valeur du passif de location, ajustée des montants locatifs payés d'avance ou à payer

La norme a été appliquée pour tous les contrats considérés comme des contrats de location en application d'IAS 17 et IFRIC 4. Les exemptions autorisées par la norme IFRS 16 ont cependant été retenues par le Groupe : contrats d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois et contrats concernant des biens de faible valeur à neuf (inférieure à 5000 \$).

L'impact du retraitement de ces contrats est une augmentation des actifs immobilisés et des dettes financières de 626 K€ au 1^{er} janvier 2019, soit 1,7% du total bilan.

Continuité d'exploitation

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu de la signature en mai 2018 d'un contrat de financement global sous forme d'ORNANE avec BSA attachés pouvant atteindre un montant nominal total d'emprunt obligataire de 25 000 000 € augmenté de 12 500 000 € pour l'exercice des BSA sur 5 ans, soit un apport maximum de 37 500 000 € (cf communiqué de presse du 15 mai 2018).

Ce contrat est une opportunité complémentaire pour le Groupe de renforcer ses fonds propres en cas de besoin.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Elimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 30 juin 2019 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	Nîmes	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM KOREA	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale		100% (1)
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona		Filiale		51% (2)
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale	100%	
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		99,92% (3)
LPA Corp	S.A.S.	France	537 869 927	Filiale	50,09%	
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

(1) APELEM Korea est détenue à 100% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 100% dans APELEM Korea. (Cette société n'a plus d'activité commerciale).

(2) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51% dans APELEM Espagne.

(3) ADIP'SCULPT est détenue par STEM CIS.

Conformément à la norme IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

- La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où elle n'exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société APELEM s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants:

- Chiffre d'affaires 2018 : 1.104 K€
- Résultat 2018 : perte de 119 K€
- Total bilan 2018 : 742 K€

Principales acquisitions et cessions de l'exercice

- Néant

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de 3 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale : Radiologie, Ostéodensitométrie et posturologie)
- DMS Wellness : fabrication et commercialisation de l'appareil CELLISS
(Sociétés DMS Wellness LTD, LPA CORP et la branche d'activité Wellness de la SA DMS)
- DMS Biotech (Sous-Groupe STEM CIS) : ventes de kits de Lipofilling et recherche en médecine régénérative.

30/06/2019	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	13 667	74	344	14 085
Elimination du CA inter activités				
CA sur clients externes	13 667	74	344	14 085
Résultat opérationnel	-1 055	-693	-331	-2 079
Retraitements de consolidation	434		50	484
Résultat opérationnel consolidé	-621	-693	-281	-1 595
Résultat financier consolidé	-40		-59	-99
Résultat des activités abandonnées				0
Résultat net consolidé	-661	-693	-340	-1 694
Actifs sectoriels	8 884	1 698	5 162	15 744

30/06/2018	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	10 121	184	396	10 701
Elimination du CA inter activités				0
CA sur clients externes	10 121	184	396	10 701
Résultat opérationnel	-1 553	-315	125	-1 743
Retraitements de consolidation	184		-162	22
Résultat opérationnel consolidé	-1 369	-315	-37	-1 721
Résultat financier consolidé	-63		-65	-128
Charge d'impôt consolidée				
Résultat des activités abandonnées				0
Résultat net consolidé	-1 432	-315	-102	-1 849
Actifs sectoriels	8 003	1 441	4 624	14 068

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs à l'exception des instruments financiers et de la trésorerie.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	30/06/2019	30/06/2018
Afrique	532	1 188
Amérique du Nord et du Sud	1 389	494
Asie	1 569	2 596
Europe	8 348	4 959
Moyen Orient	1 985	1 252
Océanie	262	212
TOTAL	14 085	10 701

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total 30/06/2019
Actifs non courants	15 717	27	15 744

En K€	France	Etranger	Total 31/12/2018
Actifs non courants	14 247	27	14 274

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Principe comptable

Frais de Recherche et développement:

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT APELEM (secteur opérationnel de la radiologie)
- l'UGT STEM CIS
- l'UGT AXS MEDICAL

Au 30 juin 2019, le groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit:

Valeurs brutes (K€)	30/06/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	1 806	1 020	786	1 734	989	745
Frais de R&D	19 409	10 363	9 046	18 114	9 671	8 443
Goodwill	6 838	2 800	4 038	6 838	2 800	4 038
Autres actifs incorporels	168	22	146	131	15	116
Droits d'utilisation des actifs incorporels	104	3	101			
TOTAL	28 325	14 208	14 117	26 817	13 475	13 342

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	1ère application IFRS 16	Acquisitions	Diminutions	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 734		85	13	1 806
Frais de R&D	18 114		1 295	-	19 409
Goodwill	6 838				6 838
Autres actifs incorporels	131		37		168
Droits d'utilisation des actifs incorporels	-	-	104		104
TOTAL	26 817	-	1 521	13	28 325

Les droits d'utilisation concernent des logiciels pris en location sur le 1^{er} semestre 2019 par DMS.

Les contrats de location ont une durée de 36 mois.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'actif et le passif locatif à la date de prise d'effet de ces contrats est de 1,85%, soit le dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	989	44	13	1 020
Frais de R&D	9 671	692		10 363
Goodwill	2 800			2 800
Autres actifs incorporels	15	7		22
Droits d'utilisation des actifs incorporels		3		3
TOTAL	13 475	746	13	14 208

Les goodwill s'analysent comme suit:

GOODWILLS (K€)	30/06/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Goodwill APELEM	3 774	2 800	974	3 774	2 800	974
Goodwill AXS	893	-	893	893	-	893
Goodwill STEMCI	2 171	-	2 171	2 171	-	2 171
TOTAL	6 838	2 800	4 038	6 838	2 800	4 038

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Brut Ouverture	13 703	1 683	2 728	18 114
Variation du périmètre				-
Acquisition	1 012	158	124	1 294
Diminution				-
Brut clôture	14 715	1 841	2 852	19 408
Amortissements ouverture	8 377	253	1 041	9 671
Variation du périmètre				-
Dotation	465	168	59	692
Reprise				-
Amortissement clôture	8 842	421	1 100	10 363
TOTAL FRAIS DE R&D	5 873	1 420	1 752	9 045

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions	10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations	7 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

En ce qui concerne l'immeuble d'APELEM, construit avec un bail à construction, la durée d'utilité des composants amortissables sur une durée supérieure à la durée du bail a été réduite à la durée du bail, soit 30 ans.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Terrains						
Constructions	1 013	967	46	1 013	953	60
Matériel et outillage	1 337	1 000	337	1 318	947	371
Agencements et autres	1 423	1 009	414	1 324	962	362
Droits d'utilisation des actifs corporels	835	149	686			
TOTAL ACTIFS CORPORELS	4 608	3 125	1 483	3 655	2 862	793

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	1ère application IFRS 16	Acquisition	Virements	Clôture
Terrains			-		-
Constructions (1)	1 013				1 013
Matériel et outillage	1 318		39	-20	1 337
Agencements et autres	1 324		99		1 423
Droits d'utilisation des actifs corporels		626	189	20	835
TOTAL	3 655	626	327	-	4 608

(1) Bail à construction d'une durée de 30 ans (fin 30 avril 2020) : à l'expiration du bail par arrivée du terme ou par résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le preneur comme toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du bailleur. Le bail à construction porte sur le bâtiment de Nîmes:(usine de fabrication et bureaux de la société APELEM), Il s'agit de l'actif le plus significatif mais il n'est aucunement stratégique pour la Société. L'activité du Groupe n'est pas dépendante de cet actif.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Terrains					
Constructions	953	14			967
Matériel et outillage	947	65		-12	1 000
Agencements et autres	962	47			1 009
Droits d'utilisation des actifs corporels		137		12	149
TOTAL	2 862	263	-		3 125

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	1ère application IFRS 16	Acquisition	Diminution	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions		465	70			535
Droits d'utilisation du matériel et outillage		9			20	29
Droits d'utilisation des autres actifs corporels		152	119			271
TOTAL	-	626	189	-	20	835

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions		94			94
Droits d'utilisation du matériel et outillage		4		12	16
Droits d'utilisation des autres actifs corporels		39			39
TOTAL	-	137	-	12	149

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19. Concernant les baux commerciaux, la durée retenue est la durée maximale du bail en cours (en tenant compte de la possibilité de rupture anticipée lorsque cette dernière est considérée comme fortement probable). Conformément à l'analyse de l'IFRIC IC, le Groupe considère que la durée exécutoire d'un bail commercial

3-6-9 en France n'est que de 9 ans et que le preneur ne dispose pas, dans ces baux, d'option de renouvellement en substance.

- Taux d'actualisation : 1,85%, soit le dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire.
- Amortissement sur la durée des contrats

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	30/06/2019	31/12/2018
Titres de participation	31	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	114	107
TOTAL	145	138

Les titres de participation concernent la société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€ ; cette société détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2019			31/12/2018			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	9 194	794	8 400	8 801	732	8 069	331
En cours de production	787		787	1 066		1 066	- 279
Produits finis	989	10	979	1 155	11	1 144	- 165
Marchandises	77		77	72		72	5
TOTAL	11 047	804	10 243	11 094	743	10 351	- 108

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Créances clients	6 569	7 610	- 1 041
Clients douteux	1 373	648	725
Factures à établir	-	1	- 1
Provisions pour dépréciation	- 689	- 689	-
TOTAL	7 253	7 570	- 317

Le risque de non recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, compte tenu de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées en K€	30/06/2019
Depuis moins de 30 jours	645
Depuis 30 à 60 jours	685
Depuis 60 à 90 jours	520
Depuis 90 jours ou plus	953
Total des créances clients échues et non dépréciées	2 803

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	1 001	739	262
Personnel	63	67	- 4
Impôt sur les bénéfices	1 178	1 381	- 203
Impôts et taxes	859	926	- 67
Autres créances	67	321	- 254
Charges constatées d'avance	367	155	212
TOTAL	3 535	3 589	- 54

Les créances d'impôt exigibles correspondent aux crédits d'impôts des sociétés du Groupe (CIR et CII). Au 31/12/18 elles intégraient également les créances de CICE, dispositif supprimé à compter du 1^{er} janvier 2019.

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			-
Disponibilités	704	1 052	- 348
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	704	1 052	- 348
Banques créditrices	- 129	- 119	- 10
Mobilisations de créances (a)	- 2 611	- 2 701	90
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	- 2 740	- 2 820	80
TRESORERIE NETTE	- 2 036	- 1 768	- 268

- a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part <1 an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11.

NOTE 11 Passifs financiers

<i>Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)</i>	30/06/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées (part >1 an) (a)	1 320	1 441	-121
Emprunts (part >1 an)	1 544	1 760	-216
Emprunts (part >5 ans)	0	74	-74
Passifs locatifs (d)	449		449
TOTAL	3 313	3 275	38

<i>Dettes financières à moins d'un an (K€)</i>	30/06/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées (a)	321	211	110
Emprunt (part <1 an)	489	314	175
Passifs locatifs (d)	340		340
Affacturage (e)	498		498
<i>Sous total</i>	1 648	525	1 123
Banques créditrices	129	119	10
Mobilisations de créances (b)	2 611	2 701	-90
<i>Sous total</i>	2 740	2 820	-80
TOTAL	4 388	3 345	1 043

<i>Total des dettes financières (K€)</i>	30/06/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées (a)	1 641	1 652	-11
Emprunts bancaires (c)	2 033	2 148	-115
Banques créditrices	129	119	10
Passifs locatifs (d)	789		789
Affacturage (e)	498		498
Mobilisations de créances (b)	2 611	2 701	-90
TOTAL	7 701	6 620	1 081

a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 641 K€ se compose de :

- 82 K€ d'avance COFACE/BPI assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 120 K€ (sur un montant initial de 300 K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 et se termineront en janvier 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 75 K€ et 45 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 380 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de septembre

2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 76 K€ et pour 304 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- 460 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de septembre 2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 92 K€, pour 368 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 64 K€ au titre du premier versement partiel sur contrat d'aide en avance récupérable d'un montant total de 80 K€ accordé à la société STEM CIS. Les remboursements trimestriels interviendront à compter de décembre 2019 et jusqu'en septembre 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 10 K€, pour 51 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 3 K€ à plus de 5 ans.
- 128 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 160 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2019 et se termineront en septembre 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 19 K€, pour 102 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 6 K€ à plus de 5 ans.
- 40 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 50 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2019 et se termineront en septembre 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 6 K€, pour 32 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 2 K€ à plus de 5 ans.
- 119 K€ au titre d'un contrat d'assurance prospection conclu le 1^{er} octobre 2016 au profit de STEM CIS. La période de garantie s'étale sur 2 ans soit jusqu'au 30 septembre 2018 et la période de remboursement de 4 ans commence le 1^{er} octobre 2018 pour se terminer le 30 septembre 2022. Cette avance est portée en dettes à plus d'un an et moins de 5 ans pour 74 K€, et pour 45 K€ à plus de 5 ans.
- 44 K€ au titre d'une avance de la part de la régie ARDEA au profit de STEM CIS dans le cadre des dispositifs de « prêt emploi cadre ». Les remboursements trimestriels ont commencé en avril 2019 pour se terminer en avril 2021. En conséquence, cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 25 K€ et pour 19 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 26 K€ au titre d'une avance de la part de la régie régionale ARDEA dans le cadre de dispositifs d'aide au recrutement. Cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 17 K€ et pour 8 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 177 K€ envers la BPI au titre d'un contrat d'assurance prospection export de DMS, cette avance est portée dans les dettes à plus de 5 ans.

(b) Le financement du Groupe à court terme était assuré par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 2 611 K€ dont :

- 2 317 K€ de mobilisations de créances clients des sociétés APELEM et MEDILINK (Il n'existe pas de transfert substantiel des risques et avantages liés à ces créances clients en l'absence du transfert du risque d'impayé et du risque de retard de paiement)
- 294 K€ de mobilisation du crédit d'impôt recherche de STEM CIS

(c) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 2 033 K€ et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 30 juin 2021 (7 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû de 160 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 80 K€ et pour 80 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7

points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde restant dû s'élève à 83 K€ dont 30 K€ à moins d'un an et 53 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.

- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde restant dû de 41 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 15 K€ et pour 26 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 550 K€ en juillet 2016 au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû s'élève à 341 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 61 K€ et pour 281 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un emprunt de 70 K€ en 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en mai 2021, le solde restant dû au s'élève à 27 K€ (dont 14 K€ à moins d'un an et 13 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans).
- APELEM a financé un chariot élévateur par crédit-bail en 2016. Le solde de la dette incluse dans les emprunts bancaires s'élève à 3 K€ en totalité à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.93%. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 142 K€ dont 30 K€ à moins d'un an, 112 K€ à plus d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 300 K€ en mars 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.92% %. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 285 K€ dont 60 K€ à moins d'un an et 225 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit en 2017 un emprunt de 200 K€ auprès d'un établissement bancaire. Le solde restant dû s'élève à 102 K€ porté en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 994 K€ en janvier 2018 au taux fixe de 1.85%. Le solde restant dû s'élève à 851 K€ dont 97 K€ à moins d'un an et 754 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

(d) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 30 juin 2019 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à IFRS 16 (cf notes 4 et 5).

(e) La société APELEM a souscrit un contrat d'affacturage, Il en résulte un encours de créances cédées d'un montant de 498 K€ au 30 juin 2019, porté au poste des dettes financières courantes, ainsi qu'un fonds de garantie d'un montant de 50 K€ porté au poste débiteurs divers.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

K€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
Provision pour litiges	129			129
Provisions pour charges				
Provision pour restructuration				
<i>Sous total provisions risques et charges</i>	129	-	-	129
Indemnités de retraite	238	117		355
<i>Sous total indemnités de retraite</i>	238	117	-	355
TOTAL	367	117	-	484

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 117 K€ entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019. Cette variation s'analyse comme suit:

- augmentation de 69 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf note 15), comptabilisée en OCI ;
- augmentation de 48 K€ concernant le coût des services rendus et le coût financier, comptabilisée en charges de personnel.

K€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
Provisions sur créances clients	688			688
Provisions sur stocks	742	70	-8	804
<i>Sous total provisions sur actif circulant</i>	1 430	70	-8	1 492

NOTE 13 Autres passifs non courants

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs d'immobilisations - non courant		323	-323
Produits constatés d'avance			
TOTAL	-	323	-323

La dette fournisseur d'immobilisation qui était comptabilisée en autres passifs non courants au 31 décembre 2018 pour 323 K€ a été réévaluée à sa juste valeur au 30/06/2019, entraînant un produit opérationnel non courant de 290 K€ (cf note 21). Ce passif ayant une échéance à moins de 12 mois, il a été reclassé pour 32 K€ en autres dettes courantes.

NOTE 14 Autres dettes

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs	9 691	9 168	523
Avances reçues	663	141	522
Fournisseurs d'immobilisations - courant	32		32
Dettes sociales	1 675	1 241	434
Dettes fiscales	649	658	-9
Autres dettes	378	350	28
Produits constatés d'avance	93	93	0
Autres dettes	3 490	2 483	1 007
TOTAL	13 181	11 651	1 530

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 30 juin 2019 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 0.77 % (taux iboxx au 30 juin 2019)
- Table de mortalité : INSEE TH/TF 2000-2002
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres (sauf STEM CIS pour laquelle l'indemnité légale a été retenue)
- Turnover faible pour les cadres et les ouvriers, et turnover fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

La juste valeur des actifs du régime au 30 juin 2019 s'élève à 76 K€.

Une variation du taux d'actualisation de +/- 0.25% entrainerait une variation de la dette de +/- 25 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2019	31/12/2018	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	5 220	5 220	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Stemcis)	1 544	1 544	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	300	300	-
Garanties export (DMS)	107	114	- 7
Garanties export (APELEM)	936	604	332
Garanties export (MEDILINK)	11		11
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	1 698	1 698	-
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	72	104	- 32
TOTAL	9 888	9 584	304

Les « cautions et garanties » de 5 220 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 1 544 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui d'emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours des années 2016 et 2018.

Les « cautions et garanties » de 300 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Medilink.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits au cours des années 2016 et 2018.

Le compte de titres financiers ouvert au nom de DMS et tenu par STEM CIS, au crédit duquel figurent les titres STEM CIS détenus par DMS, est nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits par STEM CIS au cours des années 2016 et 2018

Litiges :

Depuis 2008, un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. La Cour d'appel de Dijon a rendu un arrêt favorable à DMS le 7 juin 2018, un pourvoi en cassation a été formé le 17 septembre 2018. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 30 juin 2019 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Le 1^{er} jugement du 4 juillet 2018 est susceptible de voie de recours, et le deuxième jugement du 15 mai 2019 a fait l'objet d'une déclaration d'appel. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 30 juin 2019.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15 depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente,

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	14 085	10 701	3 384
TOTAL	14 085	10 701	3 384

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	15	68	-53
Production immobilisée	1 113	1 305	-192
Crédits d'impôts	260	480	-220
Autres	3	40	-37
TOTAL	1 391	1 893	-502

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Salaires	2 931	2 733	198
Charges sociales	1 203	1 163	40
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		-95	95
TOTAL	4 134	3 801	333

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 145 salariés au 30 juin 2019, contre 136 au 31 décembre 2018 et 134 au 30 juin 2018.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Autres charges	14	19	-5
Impôts et taxes	137	132	5
TOTAL	151	151	-

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnelles

Le poste « Autres produits et charges opérationnel non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les Autres produits et autres charges opérationnelles se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Produits \ Charges sur cessions d'immo	-	6	- 6
Abandons de créances	-	50	- 50
Variation de juste valeur des dettes fournisseurs d'immobilisation	290	-	290
Autres produits	-	-	-
Autres produits opérationnels non courants	290	56	234
Produits \ Charges sur cessions d'immo	-	1	1
Autres charges	-	-	-
Autres charges opérationnelles non courantes	-	1	1
Total	290	55	235

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	30/06/2019	30/06/2018	variation N/N-1
Produits des placements			0
Gains de change	8	66	-58
Autre		1	-1
Produits financiers	8	67	-59
Intérêts des emprunts et financements court terme	48	37	11
Pertes de change	17	132	-115
Effet de la désactualisation IFRS 16	11		11
Autres	31	26	5
Charges financières	107	195	-88
RESULTAT FINANCIER	-99	-128	29

NOTE 23 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France en 2019). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Déficits reportables au 30/06/2019- K€	Base	IS 25%
Périmètre d'intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	39 878	9 970
TOTAL	39 878	9 970

Par ailleurs, au 30 juin 2019, le montant des déficits reportables du sous-palier STEM CIS et d'AXS MEDICAL est le suivant :

- STEM CIS France: 4.682 K€
- ADIPSCULPT: 2.018 K€
- AXS MEDICAL: 3.016 K€

Par mesure de prudence, le Groupe a choisi de ne comptabiliser aucun impôt différé (ni sur les différences temporaires, ni sur les retraitements IFRS, ni sur les déficits reportables) dans la mesure où sa situation fiscale latente le conduirait à reconnaître un impôt différé actif net.

Le Groupe n'a pas identifié d'incertitude relative aux traitements fiscaux au sens d'IFRIC 23.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	30/06/2019		30/06/2018	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	-1 694		-1 849	
Charge ou produit théorique d'impôt		424		462
Autres différences permanentes		53		-102
Impôts différés actifs non pris en compte		-541		-504
Crédit d'impôt		65		144
Autres				
TOTAL		0		0
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		0		0

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	1,34	16 120 556	-	-	16 120 556

Evolution du capital

Néant

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 30 juin 2019 s'élèvent à 74 K€ et concernent essentiellement la filiale APELEM Espagne., Suite à l'augmentation de capital de la filiale ADIP'SCULPT en juin 2019, les minoritaires ont été dilués en quasi totalié (cf Note 1).

NOTE 25 Résultat par action

	30/06/2019	30/06/2018
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-1 694	-1 803
<u>Dénominateur</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	16 120 556	16 120 556
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	16 120 556	16 120 556
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,11	- 0,11
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,11	- 0,11

Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	16 120 556
Nombre d'actions moyen avant dilution	16 120 556
Actions dilutives	-
Nombre d'actions moyen après dilution	16 120 556

NOTE 26 Autres informations

- Parties liées

Néant

- Rémunération des organes de direction

	30/06/2019	30/06/2018
Salaires Bruts versés par DMS à Jean Paul ANSEL	95	95
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS		
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	95	95

- **Dépenses de Recherches et développement :**

Au 1er semestre 2019, le Groupe DMS a investi environ 9 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 1,3 M€, contre 11.6 % au 1^{er} semestre 2018, ventilés de la façon suivante :

K€	30/06/2019	30/06/2018
Masse salariale imputée à la R&D	1 094	978
Achats et études externes	179	267
TOTAL	1 273	1 245

NOTE 27 *Risques*

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée en note 28 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés en note 28 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2018.

3 DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Mauguio, le 20 septembre 2019

Jean-Paul Ansel
Président Directeur général

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2019

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393, rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

Aux actionnaires de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 qui expose l'impact dans les états financiers de la mise en place de la norme IFRS 16 applicable pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2019.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Castelnau-Le-Lez, le 26 septembre 2019

Les commissaires aux comptes

MAZARS DDA

Deloitte & Associés

Marc PEDUSSAUD

Alain HUDELLET